

**Procès -Verbal de la séance du 16 Juin 2026
du Conseil d'Administration
du Centre Communal d'Action Sociale d'ORVAL**

CONVOCAATION :

04.06.2026

L'an deux mil vingt six
Le seize Juin à dix- neuf heures quinze
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement
convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de
Madame DULUC Clarisse,
Etaient présents : MMES Clarisse DULUC- Agnès JUIF- Christine BONNIN
Emeline CHATAIN – Valérie CHOLLET – Ludivine MARTINAUD –
Pauline NAVET – Sergiane PORTIER – Nadine SENDEL
M Alain DENIZOT – Stéphane GIBAUT – Michel GODIGNON

Nombre de Membres :

en exercice :	17	Excusés :	M ANDRIAU Alain a donné pouvoir à Mme JUIF Agnès
présents :	12		Mme REBBATI Mélanie a donné pouvoir à Mme NAVET Pauline
votants :	16		Mme Marie BODIN a donné pouvoir à Mme DULUC Clarisse
			Mme BOISSELIER Françoise a donné pouvoir à M GIBAUT Stéphane
			M SILVERT Jean-Pierre

Avant de débiter la séance, Madame DULUC sollicite l'assemblée pour recueillir leur avis sur l'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour : choix des représentants « titulaire et suppléant » à l'UDCCAS 18. Les membres du Conseil d'Administration du CCAS valident à l'unanimité.

1) Désignation du secrétaire de séance

Mme CHOLLET Valérie a été élue secrétaire de séance

2) Validation du compte-rendu du précédent Conseil d'Administration : 15 voix « pour » et une abstention (membre du Conseil d'administration absente lors de la précédente séance)

3) Délibération modificative budgétaire en faveur du compte 1311 pour un montant de 1343.55€:

A la demande de Madame la Présidente du CCAS, la Directrice du CCAS explique que la collectivité doit rembourser un trop versé d'une subvention d'investissement octroyée par la CARSAT Centre Val de Loire pour un montant de 1343.55€. Afin de pouvoir procéder à l'écriture comptable, il convient de procéder aux écritures suivantes :

- 60631 (fournitures d'entretien) :	- 1343.55€
- 1311	: + 1343.55€
- 023	: + 1343.55€
- 021	: + 1343.55€

Après avoir échangé, les membres du Conseil d'Administration du CCAS valident à l'unanimité.

4) Prix des pensions de la résidence Sully à compter du 1^{er} Juillet 2026 :

Madame la Présidente du CCAS sollicite l'avis de l'assemblée sur une éventuelle augmentation des tarifs au vu du coût des fournitures annoncées (électricité, gaz, eau, ordures ménagères, denrées alimentaires...). Après avoir échangé, les membres de l'assemblée délibérante proposent d'effectuer une augmentation uniquement sur le montant des charges locatives, définie comme suit :

Logt P. Seule

Loyer	392.00 €
Charges locatives	265.00 €
Autres charges	125.00 €
Repas	<u>360.00 €</u>
	1142.00 € (30 jours)

Logt couple / P. Seule

Loyer	492.00
Charges locatives	297.00 €
Autres charges	131.00 €
Repas	<u>360.00 €</u>
	1280.00€

Logement Couple

Loyer	492.00 €
Charges locatives	381.00 €
Autres charges	142.00 €
Repas	720.00 €
	1735.00 € (30 jours)

L'assemblée délibérante valide à l'unanimité

5) Atelier équilibre réalisé par l'Etoile Saint Amandoise, projection pour la saison 2026/2027 :

Le coût horaire de la prestation réalisée actuellement à raison d'une fois par semaine le mardi de 11h à 12h à la résidence Sully proposée aux résidents et personnes extérieures s'élève à 55€. L'Etoile Saint Amandoise, après décision de son assemblée délibérante, propose de poursuivre son intervention pour l'année 2026/2027 pour un coût horaire de 58€.

Les membres du Conseil d'Administration valident à l'unanimité la tarification demandée par l'association, en souhaitant préserver les mêmes modalités d'organisation : une prestation hebdomadaire réalisée de Octobre 2026 à Juin 2027.

6) Centre de loisirs : tarification durant les petites et les grandes vacances

Les tarifs présentés au Conseil d'Administration du CCAS sont validés depuis le 17 Octobre 2023 pour une mise en application au 1^{er} Janvier 2024. Madame DULUC précise que depuis septembre 2025, les mercredis sont pris en charge par la mairie dans le cadre de l'accueil périscolaire. Madame DULUC propose aux membres de se donner le temps pour échanger sur la tarification de ce service avant la fin de l'année pour fixer les tarifs de l'année 2027.

Les membres acceptent cette demande.

7) Choix de l'animation « Semaine Bleue » du 22 Octobre 2026

Madame la Présidente explique ce qu'est « la Semaine Bleue » et ce qui est traditionnellement organisé à ORVAL : après-midi festif (musique et goûter berrichon)

Deux devis ont été sollicités :

- Sylvie FUTRAK : 380€ (frais de déplacement compris)
- SUNDY et Fabrice GUILLOT : 600€ (tous frais compris)

Après avoir échangé, les membres du Conseil d'Administration valident la prestation proposée par SUNDY. Les votes se répartissent comme suit : 14 voix « pour », 1 voix pour Sylvie FUTRAK et une abstention

8) Prix des colis de fin d'année en faveur des Aînés et choix des fournisseurs

Madame la Présidente du CCAS informe à l'assemblée que les tarifs des colis de fin d'année validés depuis 2 ans sont d'une valeur de :

- personne seule : 20€
- couple : 35€

Les fournisseurs sollicités pour réaliser cette prestation étaient des commerces locaux : la cave « Le QG », l'ESAT de l'APEI, l'épicerie fine « La Petite Fermière », le magasin « le goût du local » à CULAN, ainsi que le traiteur « les saveurs by l'hirondelle » à ARCOMPS.

Les membres du Conseil d'Administration du CCAS valident à l'unanimité les mêmes éléments que les années passées.

9) Encaissement de dons

AXA, assureur du CCAS, suite à 2 sinistres « eau » visibles dans le couloir rez-de-chaussée à la résidence Sully fait un don d'un montant global de 840.79€.

L'encaissement des dons est validé à l'unanimité par l'assemblée délibérante.

10) Remboursement des frais de tickets d'accueil libre du centre de loisirs

Suite à la mise en place du « portail famille », les tickets de garderie ne peuvent plus être utilisés. Deux familles souhaitent leur remboursement soit un montant total de 36€ réparti comme suit :

- une famille (15 tickets x 1.50€) = 22.50€
- une deuxième famille (9 tickets x 1.50€) = 13.50€

Les membres du Conseil d'Administration du CCAS valident à l'unanimité.

11) Dossiers d'aide sociale

A la demande de Madame la Présidente, Madame la Directrice du CCAS présente à l'assemblée les 2 dossiers d'aide sociale hébergement. Ils ont reçu tous les deux un avis favorable à l'unanimité des membres présents.

12) Nominations des représentants « titulaire et suppléant » à l'UDCCAS 18 :

Suite à la réception de la convocation de l'UDCCAS 18 pour son assemblée générale prévue le 30 Juin 2026, le CCAS d'ORVAL souhaite poursuivre sa participation au travail mené par cette entité. Pour cela, il convient de nommer un membre titulaire et son suppléant. Madame Christine BONNIN est élue titulaire et Madame Clarisse DULUC suppléante par l'assemblée délibérante à l'unanimité.

13) Informations et questions diverses :

- **Date de rencontre avec les professionnels du CCAS :** Madame DULUC propose que lors d'une prochaine réunion avec les agents, Madame MARTIN organise et informe les membres du CCAS pour venir à la rencontre des agents,

- **Présentation et bilan d'activités** des services et établissement gérés par la CCAS,

- **« Ma retraite, j'en profite ! »** le mercredi 30 septembre 2026 à 14h salle Charles d'Albret au Centre Socioculturel à ORVAL en partenariat avec la conférence des financeurs, l'ASEPT Centre Val de Loire (Association Santé Education Prévention sur les territoires). Certains membres du conseil d'administration du CCAS distribueront les flyers le vendredi 4 Septembre et le samedi 5 septembre 2026 aux administrés de plus de 60 ans : Christine BONNIN, Pauline NAVET, Michel GODIGNON, Alain DENIZOT, Sergiane PORTIER, Stéphane GIBAUT, Emeline CHATAIN, Clarisse DULUC.
- **les olympiades :** vendredi 16 Octobre 2026 au Centre Socioculturel à ORVAL à partir de 10h. Madame MARTIN retrace l'histoire de l'évènement qui rassemble cette année 9 établissements : MARPA, résidences autonomie, un service d'aide à domicile, des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes. Monsieur Alain DENIZOT sollicite l'assemblée pour répertorier les membres qui pourront être présents lors de la festivité pour organiser l'évènement : Christine BONNIN, Pauline NAVET, Ludvine MARTINAUD, Sergiane PORTIER, Nadine SENDEL.

- **Intergénérationnel :**

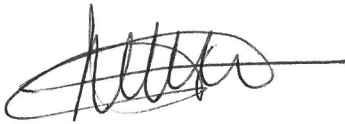
- **Venue à la résidence Sully de la classe CE1** Mme VINCON le 29 Mai « objets d'autrefois », visite renouvelée fin juin 2026 sur le thème « des jeux ». L'enseignante a verbalisé un retour très positif de cette action. Un projet dans ce sens pour l'année scolaire 2026/2027 sera très certainement initié à nouveau: enseignants/responsable des accueils périscolaires et extrascolaires intervenant également à la résidence Sully
- **Restitution des chants appris par la chorale à la résidence Sully**, en présence des enfants du centre de loisirs, le mercredi 7 Juillet 2026 à 15h

- **Centre de loisirs :**

- **Activités sportives** (basket, badminton) le mardi 4 Août 2026 de 14h à 16h pour les enfants du centre de loisirs. Chaque club sportif saint amandois assure l'encadrement de l'activité sur le city stade.

Fin de la séance 21h30

La Secrétaire de séance



Valérie CHOLLET

La Présidente du CCAS



Clarisse DULUC